

14

Nombre de fournisseurs

101 000

Production cumulée de bois déchiqueté (en T)

67,5

Puissance cumulée des chaufferies bois déchiqueté (en MW)

65 000

Consommation cumulée estimée (en T)

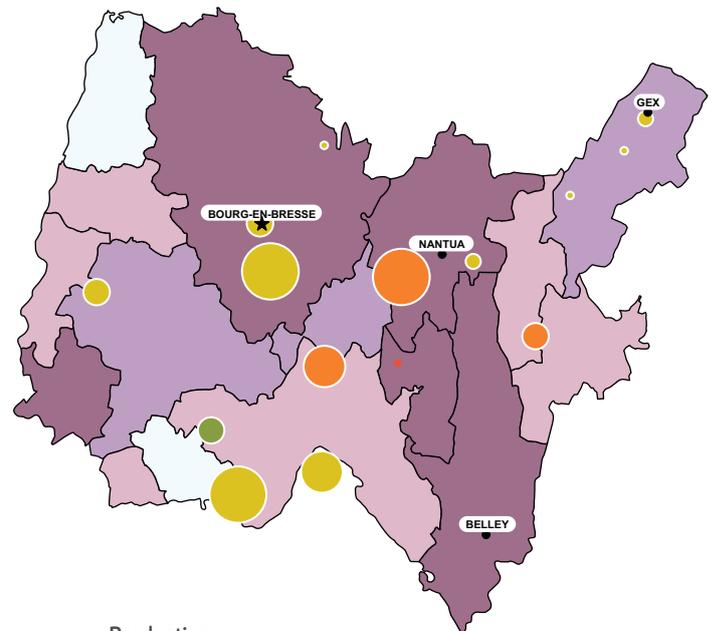
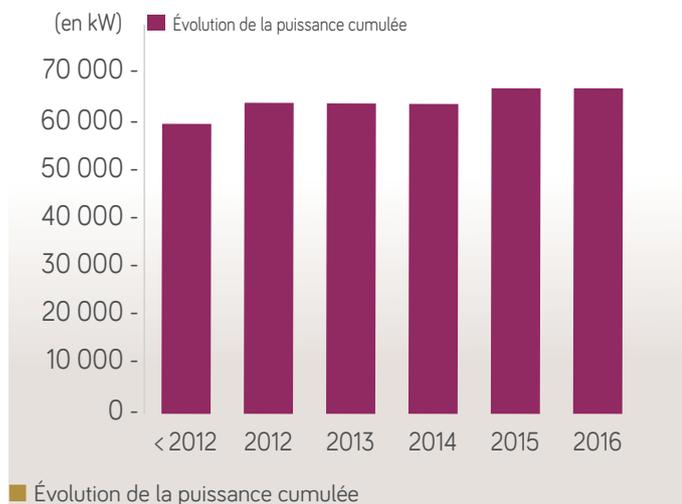
La puissance cumulée des chaufferies biomasse installées dans le département dépasse les 70 MW, tout type de combustible bois confondu. L'année 2016 est marquée par un net ralentissement du nombre de chaufferies mises en service. Cependant la dynamique se relance avec une dizaine de chaufferies publiques et privée en projet.

**Actuellement, le département est exportateur de bois énergie. Le tonnage produit a augmenté, conduisant à une production près de 1,5 fois supérieure à la consommation actuelle du département.**

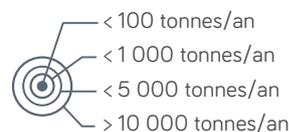
Une étude réalisée dans le cadre du livre blanc sur le bois énergie donne un volume net mobilisable de 208 000 tonnes/an pour les plaquettes forestières. Les principales problématiques de la filière bois énergie de l'Ain sont les suivantes :

- une capacité de broyage à renforcer,
- une capacité de stockage de plaquettes insuffisante,
- un accès difficile (coûteux) à la ressource forestière, cumulé avec le prix faible actuellement de la plaquette,
- un renouvellement des peuplements à prévoir pour augmenter la production,
- un manque de main d'œuvre pour exploiter le bois énergie,
- des besoins en matériels et infrastructures adaptés pour récolter le bois énergie.

Il est à noter qu'une majorité d'agriculteurs autoproduisent le bois consommé. L'estimation de la Chambre d'Agriculture de l'Ain conduit à estimer une autoproduction d'environ 1 000 tonnes/an.



Production :



Production principale des entreprises :

- Majorité plaquette forestière
- Majorité produits connexes de scierie
- Majorité bois fin de vie
- Majorité autre
- ★ Préfecture
- Sous-Préfecture

Puissance cumulée par EPCI<sup>(1)</sup>

- 0 - 150 kW
- 150 - 500 kW
- 500 - 1 000 kW
- 1 000 - 5 000 kW
- 5 000 - 20 000 kW
- > 20 000 kW

■ Production et consommation de bois déchiqueté

<sup>(1)</sup> EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale.